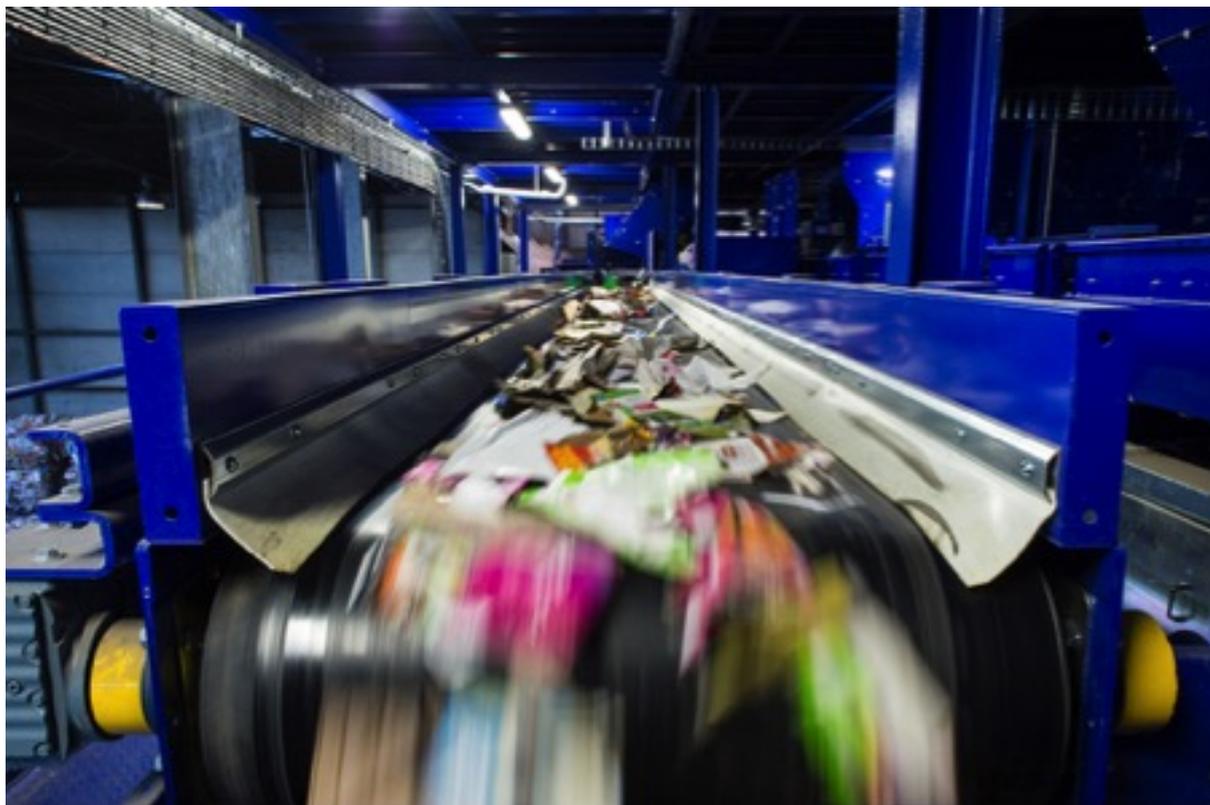


CANNES (MPE-Média) - Le Syndicat mixte d'élimination des déchets du Moyen Pays des Alpes Maritimes (SMED) et Paprec Group ont inauguré ce vendredi 3 février à Cannes la nouvelle usine de valorisation de la collecte sélective des ménages, nommée Paprec Trivalo Côte d'Azur. Détails.

Le Syndicat mixte d'élimination des déchets du Moyen Pays des Alpes Maritimes (SMED) a en effet confié au spécialiste du recyclage la conception, réalisation et exploitation de leur centre de tri. Celui-ci va permettre la valorisation des déchets issus de la collecte sélective des adhérents du SMED soit 95% des collectes sélectives produites dans le département, explique la porte-parole de Paprec Group.



(Photo SD Paprec)

Ce site gère également en direct d'autres collectivités, comme la communauté de communes

Recyclage : Nouvelle usine PAPREC à Cannes

Écrit par administrateur didier
Mardi, 07 Février 2017 09:53 -

du pays des Paillons. Entièrement transformée, l'unité présente une capacité de 36 000 tonnes, capable de traiter les déchets du million d'habitants des Alpes Maritimes et représente un investissement de 9,2 millions d'euros.

Bénéficiant des dernières technologies, la chaîne est composée de neuf trieurs optiques dernières générations, de trois cribles balistiques, d'un trommel, de deux courants de Foucault... Cette chaîne évolutive avec ses deux kilomètres de convoyeurs est adaptée aux spécificités du gisement local entrant. Elle permet de diminuer les refus et de s'adapter aux extensions de consignes de tri sur les emballages ménagers. Cette chaîne est adaptée notamment pour le captage des petits alus et acier. Il s'agit de la seule usine en France en capacité d'extraire le polyéthylène téréphtalate (PET) opaque. Cette chaîne est également pensée pour garantir des conditions de travail adaptées et optimisées à la cinquantaine de salariés de ce site.



(Ph SD Paprec)

« Ce nouveau centre de tri répond à nos quatre exigences : trier plus afin de répondre aux besoins du Département, trier mieux, notamment les papiers et les nouveaux emballages plastiques, trier à moindre coût et dans de meilleures conditions de travail », précise Jean-Marc Délia, président du SMED, de plus « ce projet de modernisation du centre de tri sera en partie financé par l'ADEME, à hauteur de 700 000 euros ainsi qu'ECOFOLIO et ECO-EMBALLAGES, respectivement à hauteur de 800 000 et 700 000 euros » poursuit M. Délia.

« Les citoyennes et citoyens sont de plus en plus conscients de l'importance d'envoyer seulement les déchets ultimes en décharge ou en valorisation énergétique. Ils veulent recycler et réutiliser tout ce qui est possible. De plus en plus de collectivités désormais nous font confiance pour assurer un haut niveau de service sur la valorisation puisque nous sommes le leader français du recyclage et leur permettent ainsi de répondre à cette forte demande environnementale », confirme Jean-Luc Petithuguenin, président-fondateur du spécialiste du recyclage.

Le groupe a en effet inauguré en juin dernier deux sites, en Bretagne et en Lorraine. Avec quinze usines réparties sur le territoire français, Paprec trie d'ores et déjà la collecte sélective de plus de huit millions d'habitants et recycle 360 000 tonnes de déchets (papier, carton, plastiques).

L'intégration de COVED, prévue au premier trimestre 2017, lui permettra de collecter et traiter près de trois millions de tonnes de déchets supplémentaires servant plus de cinq millions d'habitants.

La Rédaction



A propos de Paprec Recyclage - Le groupe a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean-Luc Petithuguenin. Paprec s'inscrit comme l'hyper spécialiste du recyclage. Il est passé en 25 ans de 45 à 4500 collaborateurs répartis sur près de 110 sites en France et en Suisse. Paprec Group a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de plus de 950 millions d'euros pour plus de sept millions de tonnes de déchets collectées et valorisées. Depuis 1994, date de sa création, le groupe connaît un taux de croissance annuel moyen de ses tonnages et de son chiffre d'affaires de 25%. Avec l'acquisition de COVED prévue au premier trimestre 2017, le groupe passera à 8 000 salariés et un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros. Il valorisera alors dix millions de tonnes de déchets. Premier indépendant du recyclage en France, présent sur l'ensemble des filières existantes, le groupe est N°1 du recyclage des plastiques, du papier, du carton, des déchets du bâtiment ainsi que du tri de la collecte sélective des ménages. Il est N°2 du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, N°3 pour les déchets verts, le bois, la biomasse et les déchets industriels banals. Paprec Group est connu et reconnu depuis sa création pour son engagement en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Paprec Group a ainsi reçu en octobre 2016 le trophée global Axa des entreprises responsables. Jean-Luc Petithuguenin a par ailleurs remporté en Novembre 2016 le prix de l'Entrepreneur de l'année décerné lors des BFM Business Awards.

A propos du SMED - Le Syndicat mixte d'élimination des Déchets du Moyen Pays des Alpes-Maritimes (SMED) est un établissement public créé par arrêté préfectoral le 08 Décembre 2005 afin de traiter les déchets ménagers et assimilés de ses adhérents. Le SMED est un syndicat mixte ouvert à la carte. Les collectivités adhérentes choisissent entre deux compétences :

- Compétence N°1 : sur le territoire des EPCI et communes adhérentes à cette compétence, le SMED assure le traitement des déchets ménagers et assimilés ainsi que les opérations de transport, de stockage et de tri qui s'y rapportent ; la création et la gestion des quais de transfert et la création et la gestion des déchetteries.
- Compétence N°2 : création et la gestion du centre de valorisation organique du Broc et de son centre de tri de collecte sélective, de l'ISDND de Massoins et de tout équipement nécessaire au traitement des déchets ménagers et assimilés.

Depuis 2005, le périmètre du SMED a beaucoup évolué pour se stabiliser depuis 2014 à un territoire constitué des 34 communes de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur, de

Recyclage : Nouvelle usine PAPREC à Cannes

Écrit par administrateur didier
Mardi, 07 Février 2017 09:53 -

22 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (hors Mouans-Sartoux), de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins réduite à la commune de Cannes et le Conseil Départemental 06 réunies au titre de la compétence 1. Le SMED compte également la Métropole de Nice Côte d'Azur et UNIVALOM dans ses adhérents à la compétence 2, pour la gestion de tout équipement nécessaire au traitement des déchets ménagers et assimilés.

Voir aussi sur :

www.paprec.com



MATINÉE PLASTIQUES 2017

MPE Media, en partenariat avec PlasticsEurope et Deloitte, vous invitent à la 3^{ème} édition de la Matinée Plas

MERCREDI 22 MARS DE 8H30 À 14H

Quelles autres ressources que fossiles pour la production des matières plastiques traditionnelles ?

Déroulé de la matinée :

8h30

Accueil café

9h00 à 12h30

Enjeux et solutions pour la production de plastiques non fossiles

9h Introduction

Sébastien Soleille, Directeur Transition Énergétique, Deloitte Développement durable et Michel Loubry, Directeur Général, Région Ouest Europe, PlasticsEurope

9h20 La biomasse

- L'économie de la plante
- Le bio-raffinage

10h00 Les déchets

10h40 Le CO₂

Jacques Ragot, Vice-Président, Head of Governmental Affairs, Covestro,

11h15 Pause

11h30 Table Ronde : la viabilité économique et l'acceptabilité sociale de ces solutions

5 intervenants dont

- *Fabio Alario, économiste en chef, IFPEN Innovation*
 - *Erwan Harscouët, Co-Directeur Transition Énergétique, L'Observatoire de l'Énergie et du Développement Durable*
-

12h30

Buffet déjeunatoire

Inscrivez-vous dès que possible (nombre de places limité), en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.weezevent.com/matinee-plastiques-mpe-media-plasticseurope-mercredi-22-mars>